

Les compléments phonétiques ou graphiques en élamite achéménide

Certains substantifs et quelques formes verbales des tablettes de Persépolis publiées par G. G. Cameron¹ et R. T. Hallock² ne se plient pas aux schémas connus de la grammaire élamite. Il s'agit en particulier de noms de mois empruntés au vieux-perse comme ^d*Ha-na-ma-kaš*³, ^d*Sa-mi-maš*⁴ ou ^d*Tu-ir-ma-ráš*⁵ qui peuvent présenter des formes ^d*Ha-na-ma-kaš-iš*⁶ (var. ^d*An-na-ma-kaš-iš*⁷), ^d*Sa-mi-maš-iš*⁸ ou ^d*Tu-ir-ma-raš-iš*⁹. Ce « suffixe » *-iš* a été compris de différentes manières. Dans leur récent dictionnaire¹⁰, W. Hinz et H. Koch considèrent cette graphie, tantôt comme une « ungewöhnliche Schreibung mit überschüssigem *-iš* »¹¹, tantôt comme une « Schreiberlaune »¹² ou encore une « Ausnahmeschreibung »¹³ et ils renvoient à N. Sims-Williams¹⁴ qui précise, après avoir constaté le phénomène pour les trois noms de mois précédents:

One may compare the writing of the El. word ha-du-kaš-da as ha-du-kaš-iš-da (PF 1761 and 1762 both seal 6/year 23), from which it

* CNRS, Paris.

¹ *Persepolis Treasury Tablets*, OIP LXV, 1948 (= *PT*).

² *Persepolis Fortification Tablets*, OIP XCII, 1969 (= *PF*). R. T. Hallock a également publié une trentaine de tablettes dans les *Cahiers de la DAFI* 8 (1978) 109-136. Il a en outre étudié environ 2500 tablettes avant sa mort qui sont mentionnées dans *EIW* sous le sigle *Fort*.

³ *PF*, p. 689-690.

⁴ *PF*, p. 750.

⁵ *PF*, p. 764.

⁶ *PF* 1032: 8 f.; 1742: 5 f.

⁷ *PF* 1761: 9 f.

⁸ *PF* 1741: 5 f.; 1762: 9 f.; 1032: 9 f.

⁹ *PF* 1729: 5 f.

¹⁰ *Elamisches Wörterbuch*, Archäologische Mitteilungen aus Iran, Ergänzungsband 17, (in 2 Teilen), 1987, (= *EIW*).

¹¹ *EIW* 350 s.v. d. *tu-ir-ma-ráš*.

¹² *EIW* 61 s.v. d. *an-na-ma-kaš-iš*.

¹³ *EIW* 882 s.v. d. *mar-ir-qa-ša-na-iš*.

¹⁴ *IJ* 20 (1978) 97.

becomes clear that we are dealing with a merely graphic device, peculiar perhaps to a single scribe.

Or, *ha du-kaš-iš-da*¹⁵ n'est pas la seule forme verbale à présenter cette particularité. Ainsi *pa-ráš-iš-da*¹⁶ alterne avec l'habituel *pa-ráš-da*. Et ce *-iš-* n'est pas la seule syllabe «supplémentaire». On trouve aussi *-ir-* dans l'expression *na-sir-ir-na* qui apparaît parfois au lieu de *na-sir-na*¹⁷ ou dans le nom du 8e mois ^d*mar-ka₄-ša-na-iš* dont une graphie ^d*mar-ir-ka₄-ša-na-iš*¹⁸ est attestée une seule fois. Enfin le signe *-en* peut suivre le signe *d/tin* dans *ha-tin*^{en}¹⁹.

Ces syllabes «supplémentaires» pourraient être considérées comme des compléments phonétiques identiques à ceux utilisés, de temps à autre, par les scribes susiens du IIe millénaire ou par ceux d'Anšan. Cette pratique héritée de la Mésopotamie est, en effet, attestée par au moins un texte de Tell-i Malyân²⁰ où le nom propre Kidin-naku est écrit ^mKi-din ^{en}-na-ku. A Suse, l'emploi de compléments phonétiques peut être illustré par les différentes graphies du *sukkalmaḥ* Tan-Uli ou par le mot d'origine élamite qui désigne, dans les textes accadiens, le «président de la cour [de justice]» selon l'interprétation de L. De Meyer²¹. En effet, *Tan-Uli* peut être orthographié *Tan^m-ni-ú-li* ou *Tan^m-ni-li*, parmi d'autres graphies plus courantes²². La lecture *Tan^d-ú-li* doit cependant être préférée à *Tan^m-u-li*: la divinité ^dUli est bien attestée dans l'onomastique élamite. Quant à *tepir*, il peut apparaître sous la forme *te-pir^{ir}*²³.

Il convient donc de transcrire ^d*Ha-na-ma-kaš^{is}*, ^d*Sa-mi-maš^{is}* ou ^d*Tu-ir-ma-ráš^{is}*, *du-kaš^{is}-da* (sub *hadu*) *pa-ráš^{is}-da*, *na-zir^{ir}-na* ou ^d*Mar^{ir}-ka₄-ša-na-iš*.

¹⁵ PF 1761: 8; 1762: 8; *EIW* 352 s.v. *du-kaš-iš-da*.

¹⁶ PF 1878: 9; PFa 16: 6-7; *Fort.* 5550: 6-7; 5813: 8; 7875: 5-6; 5812: 13.

¹⁷ *Fort.* 1696: 3,5.

¹⁸ *Fort.* 2529: 6.

¹⁹ *Fort.* 1904: 5-6. A propos de ce mot, W. Hinz et H. Koch dans *EIW* 648 précisent: «Die Schreibung mit hinzugefügtem *-en* bei *ha-tin* deutet auf die Aussprache *ten* des Zeichen *tin*».

²⁰ M. W. Stolper: *Texts from Tall-i Malyan I, Elamite Administrative Texts (1972-1974)*, Occasional Publications of the Babylonian Fund 6, Philadelphia 1984, N° 76, ligne 3.

²¹ Les structures politiques en Susiane à l'époque des *sukkalmaḥ*, *Les pouvoirs locaux en Mésopotamie et dans les régions adjacentes*, (Bruxelles 1982) 97. V. Scheil (*RA* 22 (1925) 149) avait proposé de traduire *tep(p)pir* par «scribe». Il a cependant amélioré sa traduction dans *MDP* XXIII (1932) 183 en précisant: «dignitaire supérieur aux juges ordinaires». Il est partiellement suivi par W. Hinz et H. Koch dans *EIW* 312 et 318 qui proposent: «Schreiber, Sekretär, Kanzler» en notant que F. W. König (*EKI* p. 31) avait déjà suggéré «Richter».

²² R. Zadok, *The Elamite Onomasticon*, Supplemento n. 40 agli *Annali*, Vol. 44 (1984), fasc. 3, p. 43.

²³ *MDP* XXIII (1932) N° 320, 321-322.

Il semble que ces compléments phonétiques ou graphiques soient utilisés dans trois cas particuliers.

Tout d'abord, ils facilitent le choix de la valeur d'un signe polyphonique. Ainsi, pour *rás^{ss}*, le *iš* indique la valeur *rás* du signe qui a, par ailleurs, une valeur *tuk* bien attestée. Cette valeur *rás* du signe *rás/tuk* pourrait également être indiquée par un complément phonétique préposé comme dans *par^{ri}-rás-tá* (*Fort.* 2535: 8) au lieu de l'habituel *pa-rás-tá*. De même, le *iš* de *kaš^{ss}* pourrait indiquer le choix de *kaš* plutôt que *KAS-KAL* encore que ce dernier signe soit généralement précédé du déterminatif *AŠ* et suivi du *MEŠ* indiquant l'emploi idéographique du signe.

Ensuite, il peut indiquer la couleur de la voyelle médiane car, dans la plupart des cas, ces compléments suivent une syllabe fermée du type CVC²⁴. Ce pourrait être le cas de *mar^{ir}-ka₄-šá-na-iš* (*Fort.* 2529: 6) puisqu'une écriture syllabique *mir-ir-ka₄-šá-na* est documentée par *Fort.* 7093: 8/9²⁵.

Enfin, il peut permettre d'éviter la confusion entre deux signes d'un graphisme proche. Il est parfois, en effet, difficile de distinguer le signe *din* du signe *kur*²⁶. De même, le signe *maš* peut être relativement facilement confondu avec le signe *par* et même le signe *me*.

L'existence de compléments phonétiques ou graphiques en élamite achéménide permettrait de résoudre l'énigme posée par le nom d'un responsable important de l'économie persépolitaine qui s'écrit de différentes manières et dont l'analyse a déjà fait couler beaucoup d'encre sans qu'une interprétation n'ait fait l'unanimité.

En publiant ses *Persepolis Treasury Tablets* en 1948, G. G. Cameron a remarqué que le nom d'un trésorier pouvait s'écrire *Ra-tin-in-da*, *Ra-tin-da* ou *Ra-te-in-da* mais il réfutait d'emblée²⁷ que le nom *U-ra-tin-da*, *U-ra-te-en-da* et *Ru-ma-te-in-da*²⁸ puisse représenter le même

²⁴ Cf. H. H. Paper, *The Phonology and Morphology of Royal Achaemenid Elamite* (Ann Arbor 1955), 4 ff.

²⁵ Ces différentes graphies ont conduit M.-J. Steve, dans son *Syllabaire Elamite* (à paraître), d'attribuer des valeurs différentes de celles attestées en Mésopotamie, avec l'indice e pour indiquer un emploi exclusivement élamite. Je le remercie vivement d'avoir bien voulu mettre à ma disposition ce volume en voie d'achèvement.

²⁶ Cf. les syllabaires de R. T. Hallock, *PF* p. 83-86 et de G. G. Cameron, *PT* p. 74-78. On peut noter que V. Scheil (*MDP IX* (1900) 2) a souligné la confusion possible entre *kur* et *tin* dans les textes économiques néo-élamites.

²⁷ *PT* p. 161-162.

²⁸ *PT* p. 86-87 où l'auteur écrit que ces différentes graphies représentent «at least two, and perhaps three, individuals bearing the same name».

personnage. Mais R. T. Hallock²⁹ considère que «Uratinda might be identified with Ratininda the Treasurer» et précise³⁰ «There can be no doubt that we have two forms of the same name; the writing of the name was standardized in two different ways by two different groups of scribes» et dans son *Persepolis Fortification Tablets* les différentes graphies sont regroupées sous l'anthroponyme *Ratininda*³¹. C'est cette dernière forme qui est analysée aussi bien par I. Gershevitch³² que par M. Mayrhofer³³. Et si W. Hinz³⁴ considère également que toutes ces formes représentent un seul et même nom, pour lui, il ne s'agit pas de *Ratininda* mais de *Ratenda* car il pense que l'ensemble *tin-in* est à lire *ten*: «Das elamische Zeichen *tin* wurde in achämenidischer Zeit *ten* gesprochen, ...»³⁵ et «die Schreibung mit hinzufügen -en bei *ha-tin* deutet auf die Aussprache *ten* des Zeichen *tin*»³⁶ comme pourrait le laisser supposer les graphies *U-ra-te-en-da*, *Ru-ma-te-in-da* ou *Ra-te-in-da*³⁷. Or, si le scribe avait voulu donner un valeur *ten* au signe *tin*, il aurait utilisé *en* (bien attesté à cette époque) au lieu de *in*, comme dans *ha-tin^m*. Il est plus vraisemblable que *in* est utilisé pour éviter une confusion du signe *tin* avec le signe *kur* par exemple.

Il convient donc de considérer ces «syllabes supplémentaires» comme des compléments phonétique ou graphiques, préposés ou, plus souvent, postposés. Il faut cependant noter qu'ils sont relativement rares³⁸ dans la documentation achéménide et qu'ils pourraient être la marque d'un certain provincialisme.

²⁹ New Light from Persepolis, *JNES* IX (1950) 246, n. 38.

³⁰ A New Look at the Persepolis Treasury Tablets, *JNES* XIX (1960) 90-91.

³¹ *PF*, p. 748.

³² Amber at Persepolis in *Studia Classica et Orientalia Antonio Pagliaro oblata II* (Roma 1969), pp. 227-228.

³³ *Onomastica Persepolitana* (Wien 1973), p. 225.

³⁴ *Neue Wege im Altpersischen*, Göttinger Orientforschung III/1 (Wiesbaden 1973), p. 62; *Altiranische Sprachgut der Nebenüberlieferungen*, Göttinger Orientforschung III/3 (Wiesbaden 1975), pp. 269-270.

³⁵ W. Hinz *op. cit.*, 1975: 270.

³⁶ *ElW* 648 sub *ha-tin*, Fort. 2529: 5-6.

³⁷ *PF*, p. 748 s.v. *Ratininda*.

³⁸ Cependant, l'attribution à un seul scribe de l'emploi de ces compléments comme le faisait N. Sims-Williams (*IJJ* 20 (1978) 97) doit être aujourd'hui abandonnée. Tout d'abord, le nombre d'attestations de ces compléments est plus important qu'il le pensait. Ensuite, au moins sept (et non deux) cylindres leur sont associés dont ceux de Phranaces et d'Iršena. Mais comme ces cylindres ne sont pas forcément utilisés par leurs propriétaires mais peuvent être employés par leurs subordonnés (cf. R. T. Hallock, *The Use of Seals on the Persepolis Fortification Tablets, Seals and Sealing in the Ancient Near East* (Malibu 1977) 127-133), l'argument ne tient plus.